

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur une demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 1 MWc sur la commune de Saint-Paulet au lieu-dit "Le Caussanel/Gasquet" déposée par la société CVE SOLAR

Par arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2025 du préfet de l'Aude, une enquête publique **unique** sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du 27 octobre 2025 au 28 novembre 2025 à 17 heures.

Caractéristiques principales du projet :

Le projet de centrale solaire est déposé par la société CVE SOLAR sur la commune de Saint-Paulet lieu-dit « Le Caussanel/Gasquet ».

Ce projet porte sur la création d'une centrale photovoltaïque constituée de deux îlots clôturés : l'emprise totale du parc représente environ 9,5 ha sur la commune de Saint-Paulet au lieu-dit « le Caussanel/Gasquet »

La surface clôturée est d'environ 9,5 ha, pour une puissance d'environ estimée à 8,5 MWc. La hauteur des panneaux est de 3,5 m (point haut) et 1,10 m (point bas), la surface des panneaux est de 3,5 ha environ, et d'une inclinaison de 16°, avec un espacement des tables de 3 m.

Le site comprend en outre :

- 4 bâtiments techniques (2PTR, 1 PDL et 1 conteneur de stockage) totalisant 70 m² de surface plancher déclarée ;
- 2 citernes souples : 60 m³ chacune ;
- pistes internes d'exploitation et externe de 4 m de large ;
- raccordement à environ 10 km (Avignonet-Lauragais).

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation sur la demande de permis de construire et la demande de défrichement susvisées est le préfet de l'Aude. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer. En cas de défaut de notification au demandeur d'une décision expresse au terme du délai de deux mois, le silence gardé vaudra décision implicite de rejet conformément à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Par décision du 17 juin 2025 de Mme la présidente du tribunal administratif de Montpellier, désignant M. André HIEGEL, officier de gendarmerie, retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire chargé de conduire l'enquête publique et M. Bertrand MICLO, responsable du bureau d'études, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Saint-Paulet – 1 place de l'Eglise - 11320 Saint-Paulet, aux jours et heures d'ouverture au public,
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/projetpvsaintpauletsemenou2>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-pbliques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Saint-Paulet, aux jours et heures

d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Saint-Paulet.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/projetpvsaintpauletsemenou2>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Paulet – 1 place de l'Eglise - 11320 Saint-Paulet, à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Saint-Paulet au lieu-dit "Le Caussanel/Gasquet").

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
epstpauletsemenou2@democratie-active.fr

Les communes concernées sont :

- Saint-Paulet, siège de l'enquête, Les Cassés, Montmaur, Saint-Félix-Lauragais (31) et Soupex.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Saint-Paulet– 1 place de l'Eglise - 11320 Saint-Paulet :

- **lundi 27 octobre 2025 de 14 h à 17h ;**
- **mercredi 12 novembre 2025 de 09 h à 12h ;**
- **vendredi 28 novembre 2025 de 14 h à 17h (fin de l'enquête publique 17 heures).**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Saint-Paulet ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La SAS CVE SOLAR située 5 place de la Joliette – 13002 Marseille 2ème, est responsable du projet, représentée par M. Sylvain LEGRAND, directeur général de la société qui déclare constituer pour mandataire spécial à Mme Sophie PLANAS, responsable territoriale. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Denis MARECHAL, chef de projets par téléphone au 06 19 94 38 33 ou par mail à l'adresse : denis.marechal@cvegroupp.com